

# Bains d'huile

**APPEL À CANDIDATURES #3**

ATELIERS-LOGEMENTS

DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

2022-2025

## | CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT



Au cœur d'une aire urbaine de 300 000 habitants, Clermont-Ferrand est une capitale économique, universitaire, culturelle et sportive. Elle est ainsi la 5<sup>ème</sup> ville la plus peuplée de la région Auvergne-Rhône-Alpes et offre, de par les volcans d'Auvergne à proximité, un cadre naturel et patrimonial d'exception.

La Ville de Clermont-Ferrand fait de la culture une priorité au cœur de ses enjeux de territoire. Proposant une offre culturelle riche et diversifiée, notamment à travers un tissu d'acteurs dense et structuré, la capitale de l'ex-région Auvergne porte de nombreuses ambitions et notamment celle d'être en 2028, la prochaine ville française à obtenir le titre de Capitale européenne de la culture.

Elle est dotée de grands opérateurs culturels (la Comédie de Clermont-Ferrand – scène nationale, l'Orchestre national d'Auvergne, la Coopérative de Mai, le FRAC Auvergne...) et de manifestations d'envergure (festival international du court métrage, festival Europavox, festival Videoformes...) qui maillent et rythment la vie culturelle et artistique de la ville.

Dans le domaine des arts visuels, elle cherche à accompagner les artistes de la métropole tout au long de leur parcours, de leur formation à la circulation de leurs œuvres. Pour ce faire, elle s'appuie sur les lieux de formation et de production (l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM), les Ateliers, Artistes en résidence...), les lieux de diffusion (le FRAC Auvergne, la Tôlerie, In extenso, l'Hôtel Fontfreyde – centre photographique, la Salle Gilbert-Gaillard...) et les manifestations (festival Videoformes, Les Arts en Balade...).

## | LES ATELIERS-LOGEMENTS BAINS D'HUILE

Pour offrir des espaces de production sur son territoire, la Ville s'est dotée en 2014 de trois ateliers-logements à destination d'artistes plasticiens. Ce dispositif est le fruit d'un partenariat avec le bailleur social, l'Ophis, à l'occasion d'une opération urbaine dans le quartier Le Port - Saint Genès, qui a consisté en la construction de 18 logements, la rénovation de 5 logements et la création en pied d'immeuble de 3 ateliers d'artistes.

Situés dans le centre historique sur le site d'un ancien garage automobile, 18, rue de l'Oratoire, ces ateliers-logements ont vocation à offrir aux artistes en voie de professionnalisation, un cadre de travail et de vie, leur permettant d'exercer et développer leur pratique, pendant trois ans, dans un contexte économique et matériel propice.

### Atelier-logement n°1

T2

Surface atelier rez-de-chaussée : 51,70 m<sup>2</sup>

Surface habitable 1er étage : 50,50 m<sup>2</sup> (séparée de l'atelier, non communicante)

Loyer 2022 (avec participation financière de la Ville) : 323 € + provisions pour charges (55 €)

**Montant total : 378 €** (révision annuelle appliquée par l'Ophis)

### Atelier-logement n°2

T2

Surface atelier rez-de-chaussée : 51,70 m<sup>2</sup>

Surface habitable 1er étage : 53,80 m<sup>2</sup> (séparée de l'atelier, non communicante)

Loyer 2022 (avec participation financière de la Ville) : 350 € + provisions pour charges (59 €)

**Montant total : 407 €** (révision annuelle appliquée par l'Ophis)

### Atelier-logement n°3

T2 (ancienne annexe de la chapelle de l'Oratoire)

Surface atelier rez-de-chaussée : 43,40 m<sup>2</sup>

Surface habitable rez-de-chaussée et 1er étage : 72,60 m<sup>2</sup>

Loyer 2022 (avec participation financière de la Ville) : 364 € + provisions pour charges (71 €)

**Montant total : 435 €** (révision annuelle appliquée par l'Ophis)

En option : garage ou place de parking dans la résidence ou dans une résidence voisine, sous réserve de places disponibles.

En fonction du niveau de ressources, l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) pourra être perçue.

Une visite des ateliers-logements pourra être organisée sur demande.

## | MODALITÉS

### > Session 2022-2025

Cette nouvelle session se déroulera d'août 2022 à juillet 2025.

Une convention définissant les engagements réciproques sera établie entre la Ville et chaque artiste.

Durant les trois ans, la Ville invite les artistes de Bains d'huile à participer à la vie artistique et culturelle. Cela se traduit notamment par une ouverture des ateliers pour les Journées européennes du patrimoine, la participation à la manifestation annuelle Les Arts en Balade. Les artistes pourront également être associés à des projets portés par la Ville ou dont elle est partenaire.

La troisième année, une exposition collective des trois artistes à la Salle Gilbert-Gaillard, lieu d'exposition de la Ville, pourra venir clôturer la résidence.

### > Candidature

Peut candidater tout artiste plasticien professionnel disposant d'un numéro SIRET.

### > Sélection

La sélection est opérée par un jury composé de représentants de la Ville, de l'Ophis et de professionnels du secteur des arts visuels. Il sera particulièrement attentif à la formation du candidat, son parcours artistique et les attendus explicités dans la note d'intention.

## | CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- le **formulaire de candidature** dûment complété ;
- une **note d'intention** présentant le parcours, la situation actuelle et les attendus de ce dispositif. Elle pourra également spécifier tout projet ancré sur le territoire que l'atelier pourrait permettre de développer ;
- un **portfolio** présentant la démarche artistique et le travail accompagné de visuels (œuvres et/ou vues d'exposition) ;
- un **C.V. détaillé** comprenant la formation, les expériences professionnelles (expositions personnelles et collectives, résidences, bourses, éditions...);
- une copie d'une **pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport).

Il pourra être :

- envoyé par voie électronique (format PDF) à l'adresse : [mpichon@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:mpichon@ville-clermont-ferrand.fr)
- envoyé par voie postale ou déposé à l'adresse :

Ville de Clermont-Ferrand  
Direction de la Culture  
Place de la Bourse  
63000 CLERMONT-FERRAND

## | CALENDRIER

- **24 avril 2022** : date limite de réception des candidatures
- **mi-mai** : réunion du jury, sélection et annonce aux artistes sélectionnés
- **courant août** : entrée dans les ateliers-logements

## | CONTACT

Marie Pichon  
Direction de la Culture  
[mpichon@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:mpichon@ville-clermont-ferrand.fr)  
04 73 42 63 50